

La politique canadienne et les relations canado-américaines au cours des années '70

Roy A. Matthews

Volume 48, numéro 2, juillet-septembre 1972

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1003713ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1003713ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Matthews, R. A. (1972). La politique canadienne et les relations canado-américaines au cours des années '70. *L'Actualité économique*, 48(2), 348-362. <https://doi.org/10.7202/1003713ar>

Commentaires

La politique canadienne
et les relations canado-américaines
au cours des années '70*

Les développements récents de la politique américaine ont soulevé, au Canada, des doutes sur la

validité permanente du présupposé fondamental d'Ottawa concernant les relations économiques de ce pays avec Washington. Selon ce présupposé, le Canada peut, tout naturellement, profiter de rapports spéciaux avec les États-Unis tout en conservant un degré suffisant d'indépendance. De plus en plus, on pense que le Canada doit réévaluer entièrement sa position en tenant compte non seulement de l'état de crise que peut provoquer un geste tel que celui que le président Nixon a posé en août 1971, mais aussi des résultats globaux de la politique économique canadienne et de leurs implications sur un alignement international.

Il est évident que la difficulté vient fondamentalement d'un déséquilibre. Malgré la croissance rapide de la population canadienne au cours du dernier quart de siècle, et l'augmentation notable d'à peu près tous les indicateurs du progrès économique, social et culturel, les États-Unis continuent de surpasser de beaucoup le Canada. Il est évident, aussi, que les nombreux obstacles géographiques et climatiques vont empêcher le Canada de se développer dans son entier, à moins que des percées techniques et économiques extraordinaires ne se fassent. Il restera donc, dans l'avenir prévisible, dans à peu près la même situation relative qu'actuellement vis-à-vis les États-Unis.

* Ce texte est une version modifiée d'une conférence prononcée au Boston Committee on Foreign Relations, le 1er mai 1972.

Historiquement, la réaction politique à ce problème a consisté, premièrement, à entretenir les relations avec l'extérieur du continent, surtout la Grande-Bretagne, afin de contrebalancer l'influence dominante américaine et, deuxièmement, à alimenter les institutions et les activités locales, avec l'aide gouvernementale au besoin, afin d'assurer une présence canadienne là où les pressions américaines étaient fortes. La *National Policy* de 1879, telle qu'on l'a appelée, constitue l'archétype de cette approche globale. Cette politique a aménagé ces deux points en une stratégie cohérente concernant : l'établissement des agriculteurs dans l'ouest du pays, l'immigration massive, la construction des chemins de fer, le développement de l'industrie grâce aux tarifs, l'encouragement au commerce outre-Atlantique, surtout avec le Royaume-Uni.

Malgré ses défauts, la *National Policy* s'est révélée imaginative et pleine de logique interne. Les résultats ont été très importants. Mentionnons : une orientation accrue de l'économie dans l'axe est-ouest, la croissance de l'industrie manufacturière en Ontario et au Québec, la possibilité de subvenir aux besoins d'une population beaucoup plus grande, une base plus solide pour le commerce avec l'Angleterre et, dans une moindre mesure, avec l'Europe continentale, en augmentant les exportations de céréales et l'immigration. Cet intéressant schéma de politique a servi pendant longtemps de guide aux responsables de la politique économique et de point de convergence des comportements publics. On pourrait même dire qu'il n'y a pas eu réellement de coupure nette dans l'évolution des forces économiques au Canada, telles que mises en place par la *National Policy*, au cours des 93 années qui ont suivi sa formulation.

Le contexte, toutefois, n'est plus le même. L'orientation est-ouest de l'économie nationale est maintenant bien ferme mais son prolongement outre-Atlantique souffre de déficiences graves. Moins de 10 p.c. des exportations canadiennes totales vont vers l'Angleterre et les autres indicateurs des relations économiques canado-britanniques ne sont pas plus impressionnants. La mise en culture de l'ensemble du territoire des Prairies et le fait que les chemins de fer traversent le pays dans son entier ont une importance économique relative réduite par rapport à l'ensemble. Il est des plus significatifs que le développement de l'industrie manufacturière en Ontario et au Québec, même s'il a contribué à faire du Canada une

des puissances les plus industrialisées au monde, ait donné au pays une structure quelque peu fragile, composée d'entreprises relativement petites, vulnérables face à la concurrence étrangère et possédées en grande partie par des intérêts américains.

Certains événements récents auraient étonné et consterné les auteurs de la *National Policy*. L'Angleterre se prépare à rompre les derniers liens qui la rattachaient d'une façon spéciale au Canada, par son entrée dans la C.E.E. La recherche d'une spécialisation et d'une échelle de production appropriées pour le secteur manufacturier a réussi à accroître sensiblement les exportations de produits finis, mais 85 p.c. de ces exportations se dirigent vers les États-Unis. L'industrie de l'automobile a réuni si parfaitement les caractéristiques d'une industrie à structure inappropriée et de possession américaine qu'elle a recherché une solution à ses problèmes dans une intégration continentale totale.

Ces tendances expriment un défaut fondamental au cours des années 1970, concernant un aspect essentiel de la *National Policy* : empêcher que le Canada ne soit englouti dans une économie nord-américaine dominée par les États-Unis. De plus, il n'y a pas lieu de se demander si c'est une bonne chose ou non. Cela n'a aucun rapport avec le problème de l'orientation future de la politique canadienne puisqu'il semble qu'il n'y ait aucune possibilité d'alternative logique à la *National Policy* telle que la réciprocité commerciale. En effet, il n'est plus certain que les États-Unis accepteraient des accords d'intégration économique canado-américaine même si le Canada choisissait cette alternative.

Le réalisme de plus en plus apparent avec lequel le Canada traite de ces questions est le bienvenu pour plusieurs personnes même s'il est malheureux que ce changement d'attitude soit le résultat de circonstances pénibles. En particulier, les observateurs modérés et réfléchis se réjouissent de l'effondrement apparent des arguments « nationalistes » et « continentalistes ». Vus de l'extérieur, ces arguments reposaient sur une fausse dichotomie due à une trop grande simplification du vrai dilemme. Les Canadiens doivent maintenant abandonner les slogans vides de sens et leur « replâtrage » avec des politiques vieillottes pour se tourner vers une analyse plus sérieuse. Ceci est pour le moins le commencement de la sagesse.

Comment se définira l'équivalent moderne de la *National Policy* ? On peut immédiatement mentionner certains points dont elle devra tenir compte en tant qu'hypothèses sous-jacentes et qui sont en désaccord avec les concepts de 1879. Nous devons reconnaître que nous sommes, actuellement, imbriqués dans un système économique régional qui a sa base aux États-Unis, et admettre la disparition virtuelle de toute utilité économique véritable des relations avec l'Angleterre. Nous devons aussi accepter le fait évident que la protection contre les importations ne résulte pas par elle-même en une plus grande autarcie ni même qu'elle assure d'une industrie efficace.

On devrait s'attendre à ce que le nouveau modèle de croissance nationale se différencie du précédent en donnant une plus grande importance à l'idée de rester le plus possible en dehors de l'influence américaine, ceci étant un objectif politique *per se*. Malgré le caractère émotif de cette question, il n'est pas évident qu'une telle aspiration nationale ait priorité dans l'esprit de la plupart des Canadiens. Il est certain qu'ils désirent la souveraineté à cause de certains avantages politiques et culturels que le Canada leur procure, mais ici comme ailleurs l'homme moderne rationnel est las des conflits que le sentiment d'un nationalisme exagéré semble toujours entraîner. Il a, de plus, en général, de l'admiration pour les États-Unis. Il croit que le sort du Canada doit s'agencer à la nouvelle rhétorique prometteuse d'une communauté internationale même si les buts immédiats recherchés doivent s'exprimer en termes d'une action nationale et même sub-nationale.

Les exigences économiques actuelles

Les exigences économiques actuelles les plus évidentes au Canada pourraient être les suivantes.

1) De même qu'en 1879, assurer une prospérité et une croissance économique soutenues des régions de l'Ouest. Cette croissance doit tenir compte de la structure du pays, c'est-à-dire répartir d'une façon satisfaisante entre les régions de l'Est et de l'Ouest l'ensemble des bénéfices.

2) Rechercher un moyen satisfaisant d'améliorer la situation économique des provinces de l'Atlantique, moyen qui ne serait pas un expédient politique mais qui viserait plutôt le bien-être national à long terme.

3) Relancer le développement industriel du Québec. En particulier, il faut mettre un frein à la baisse relative de l'importance commerciale de Montréal au cours des dernières 25 années.

4) Accélérer la croissance des emplois surtout en insistant sur les industries secondaires à forte intensité de main-d'œuvre et sur le secteur tertiaire.

5) Si ces exigences peuvent être satisfaites, il faut attacher une grande importance à la création d'activités économiques capables d'attirer des personnes hautement spécialisées et innovatrices, qui constituent le fondement d'une société au vingtième siècle.

6) À l'intérieur du cadre imposé par la recherche de ces objectifs essentiels, on peut prêter attention à l'élargissement des relations économiques extérieures dans la mesure où on peut démontrer qu'un tel élargissement permet d'accroître l'autonomie d'action du Canada.

Ces points soulèvent plusieurs remarques. Entre autres, il se révèle fondamental pour la prospérité future et même l'unité du Canada que l'on réduise, en termes relatifs, la concentration de la croissance industrielle en Ontario et que l'on accroisse le bien-être ailleurs au pays, en particulier dans les provinces de l'Atlantique, dans la partie est des Prairies et, surtout, au Québec.

L'Ontario a été, d'une façon écrasante, au cours des années d'après-guerre, le point de croissance de l'économie canadienne, le principal bénéficiaire du développement de l'industrie manufacturière et des investissements directs étrangers au Canada. À titre indicatif, mentionnons le fait que les investissements des entreprises manufacturières dans cette province en 1971 se sont élevés à 2.2 milliards de dollars, soit un peu moins de la moitié du total du Canada. La population de Toronto, centre industriel de l'Ontario, est passée de 600 mille à presque 2.5 millions de 1945 à nos jours. Plus du tiers des immigrants d'après-guerre se sont installés en Ontario, dont la moitié dans la région de Toronto. On ne saurait reprocher à cette province son succès qui est dû en grande partie à des politiques saines et bien imaginées, alliées à du dynamisme et à de l'esprit d'initiative. Cependant, il faut reconnaître qu'il y a eu une bonne part de chance ou, en termes plus directs, que la nature des politiques fédérales, jointe à l'évolution des événements depuis la deuxième guerre mondiale, a favorisé l'Ontario.

Il s'agit des politiques concernant la protection tarifaire et l'incitation aux investissements étrangers. Quant aux événements d'après-guerre, ils consistent, entre autres, dans l'affaiblissement des possibilités d'orienter fortement vers l'Europe les échanges commerciaux et les investissements canadiens. Ceci est dû, premièrement, à la destruction de l'industrie européenne, deuxièmement, aux préoccupations extérieures de l'Europe concernant le Marché commun, et, troisièmement, à la piètre performance économique de l'Angleterre. La protection tarifaire a favorisé une industrie manufacturière canadienne à coûts de production élevés. Ces développements d'après-guerre en Europe ont contribué à affaiblir le marché européen (à le fermer en quelque sorte sur lui-même dans le cas de la C.E.E.) et à réduire la possibilité d'intéresser les investisseurs européens au Canada. Il est évident que ces facteurs ont joué contre la partie est du Canada, incluant les ports du Saint-Laurent et les villes dont la situation géographique favorise le commerce avec l'Europe¹.

L'intérêt grandement accru des États-Unis pour le développement de l'industrie manufacturière canadienne est un autre aspect de cette question. Il en est résulté une entrée massive d'investissements dans ce secteur de l'économie canadienne depuis la deuxième guerre mondiale. L'Ontario, située dans le prolongement de la région industrielle Chicago-Détroit-Cleveland-Buffalo, et reliée à elle par chemin de fer, par route et par eau, a été très avantagée pour attirer ces investissements directs américains.

Le dernier aspect en est un bien précis. Il s'agit de l'accord canado-américain de 1965 sur l'automobile. Cet accord a été une véritable mine d'or pour l'industrie canadienne de l'automobile, une des plus importantes industries au pays. Il arrive qu'à peu près toutes les usines d'automobiles et de pièces d'automobiles sont situées en Ontario.

Deux autres régions ont été prospères au cours des dernières années : la partie ouest des Prairies et la Colombie-Britannique. Dans la première région (surtout l'Alberta et dans une certaine mesure la Saskatchewan) des développements miniers tels le pétrole et le gaz, le potassium, et maintenant le charbon, ont été à la base de la crois-

1. La baisse des exportations canadiennes en Angleterre a touché particulièrement les ports de Montréal et de Québec puisque la part de la production québécoise exportée vers ce marché a été pendant longtemps plus élevée, en termes relatifs, que pour les autres provinces.

sance. Des entreprises américaines ont en grande partie exploité les gisements de pétrole et de gaz de l'Alberta et de potassium de la Saskatchewan et un pourcentage élevé de la production est exporté vers les marchés de l'ouest et du *Middle West* des États-Unis. Pour ce qui est du charbon de l'Alberta, sa mise en exploitation a été faite par des entreprises de la même origine que celles qui sont en train de transformer l'économie de la Colombie-Britannique — la nouvelle puissance extraordinaire du Japon. Les Japonais ont investi des sommes immenses dans le développement des richesses naturelles de la côte ouest et tout porte à croire que ce n'est que le début de leurs activités au Canada occidental. (Ceci joue dans les deux sens : la Colombie-Britannique a acheté plus d'automobiles japonaises que de produits de General Motors en 1971.)

Cet ensemble de facteurs a de graves implications. Premièrement, il en résulte de fortes pressions sur l'axe est-ouest qui constitue l'épine dorsale de l'économie canadienne. Bien qu'il y ait eu auparavant un intérêt commun bien défini dans tout le pays à maintenir cet axe est-ouest, l'Ontario est maintenant portée à se tourner vers le Sud, la partie ouest des Prairies à se tourner vers le Sud et le Sud-Ouest, la Colombie-Britannique (et l'ouest de l'Alberta dans une certaine mesure) vers l'Ouest et vers les pays orientaux. En même temps, l'économie céréalière de l'est des Prairies n'est florissante que par moments et le caractère restrictif de la politique agricole commune de la C.E.E. laisse supposer qu'à l'avenir les marchés les plus avantageux pour les céréales seront ceux du Japon et de la Chine. Ce volte-face bouleverserait davantage le réseau commercial et de transport traditionnel entre le centre et l'ouest du pays ².

La situation est encore plus difficile dans l'est du pays. Ceci nous amène à considérer un deuxième groupe d'implications des facteurs déjà signalés. La situation des provinces de l'Atlantique aussi bien que de la péninsule de Gaspé se détériore depuis longtemps. Ceci peut venir du fait que ces régions sont incapables économiquement de supporter une population aussi élevée. Les recherches de pétrole dans la région sont prometteuses et leur succès fournirait un

2. Ajoutons, en passant, que ceci mettrait en péril le rôle de Winnipeg qui possède déjà le taux de croissance le moins élevé des principales villes canadiennes. En effet, son rôle de point d'entrée et de sortie des céréales à l'extrémité est de la région productrice deviendrait largement désuet si la production était dirigée principalement vers l'Ouest plutôt que vers l'Est.

bon point de départ vers l'amélioration des conditions de vie d'un nombre relativement restreint de personnes. Il existe un fort mouvement en faveur de la construction d'un chemin de fer transcontinental canadien qui servirait de lien entre l'Europe et l'Extrême-Orient. Halifax en constituerait le terminus Atlantique (et Vancouver, le terminus Pacifique). Cependant il n'est pas encore démontré que cette idée soit heureuse et il n'est pas évident que la réalisation de ce projet constituerait un vrai pôle de développement pour les Maritimes. Nous devons donc envisager la possibilité de résoudre les problèmes économiques de ces régions en déplaçant une grande partie de la population, avec l'aide gouvernementale, vers des régions économiquement plus viables. Celle qui resterait pourrait continuer à mener une vie suffisamment agréable en tant que pêcheurs, fermiers, propriétaires des facilités touristiques, etc.³

La situation du Québec

La situation du Québec (à l'exception de la région de Gaspé qui est essentiellement un prolongement des Maritimes) constitue le problème vraiment grave en termes de population touchée et de conséquences politiques résultant de ces transformations économiques. Malgré ses quelque 6 millions d'habitants, une base commerciale et industrielle solide et une volonté ferme de conserver un rôle important dans la vie économique du pays, le Québec vient loin derrière l'Ontario. En 1964, 26 p.c. des investissements canadiens étaient faits au Québec, soit environ 75 p.c. des investissements effectués en Ontario; en 1971, ces proportions étaient tombées à moins de 20 p.c. et 50 p.c. respectivement. De plus, les investissements au Québec vont en grande partie vers le secteur public plutôt que vers le secteur industriel. Même si les dépenses publiques sont importantes, il est inquiétant de constater que les investissements *per capita* effectués dans l'industrie manufacturière québécoise en 1971 ont été inférieurs à ceux qui ont été faits dans les autres régions, à l'exception des provinces des Prairies. Ceci inclut les provinces de l'Atlantique qui sont loin de former une région industrialisée.

3. Il est certain que beaucoup ne partagent pas ce point de vue. De grands efforts sont tentés afin d'attirer des industries vers l'est du pays, mais sans grand succès apparent.

Cette situation constitue un défi considérable à l'unité nationale et à la stabilité politique. Un taux de chômage de plus de 9 p.c. (7.5 p.c. en tenant compte des variations saisonnières) tel qu'enregistré en mars dernier au Québec, est évidemment intolérable. De plus, nous estimons qu'entre 40 et 50 p.c. de ces chômeurs ont moins de 25 ans. Au moins 75,000 jeunes Québécois entreront sur le marché du travail en 1972. Étant donné que les nouveaux emplois créés en 1971 se sont élevés à 55,000 environ, il y a tout lieu de croire que le taux de chômage restera stable, au mieux, cette année et l'an prochain. Une étude effectuée pour le Conseil général de l'Industrie, il y a deux ans, a permis d'estimer que le seul maintien du niveau actuel du chômage exigerait que l'on investisse au Québec quelque 5 milliards de dollars annuellement au cours de la période 1970-1975. En 1970, ces investissements se sont élevés à 3.4 milliards de dollars, en 1971, à 4 milliards et en 1972 on prévoit qu'elles atteindront 4.5 milliards. Il s'agit d'une amélioration soutenue, mais insuffisante pour absorber les nouveaux venus sur le marché du travail ni même pour diminuer le taux de chômage.

Il est évidemment imprudent de supposer que les mauvaises conditions économiques et le chômage provoquent inévitablement un malaise économique et social ; la réalité n'est pas aussi simple. Cependant, on peut imaginer qu'une telle situation doit être une source de grande inquiétude. Les jeunes Canadiens français ambitieux qui sortent en nombre sans précédent des universités, des écoles polytechniques et de commerce devront se trouver de bons emplois s'ils veulent être raisonnablement satisfaits de la société dans laquelle ils vivent.

Il est évident, aussi, que ces emplois doivent se trouver surtout au Québec parce que la grande majorité des Québécois, contrairement aux Canadiens anglophones des provinces de l'Atlantique ou des Prairies par exemple, sont violemment contre l'idée d'aller tenter leur chance à Toronto. Même s'ils parlent suffisamment l'anglais, la fierté à l'égard de leur langue et de leur culture les pousse à agir ainsi. En d'autres termes, Toronto peut être la métropole du Canada pour les Canadiens de langue anglaise, mais pour les Canadiens français le centre des choses est inévitablement Montréal. Si on ne veut pas avoir de graves ennuis au Canada c'est là que le développement industriel doit se faire au cours des prochaines années.

Les implications de cette évaluation

Quelle est la signification de tout ceci pour la politique économique canadienne et pour les relations canado-américaines ? C'est ce que nous allons essayer de voir dans ses grandes lignes.

Premièrement, le caractère fragmentaire de l'industrie secondaire au Canada, c'est-à-dire un trop grand nombre de petits établissements qui produisent un large éventail de produits en quantités non économiques, doit être modifié en profondeur. Cette transformation permettra d'améliorer la position concurrentielle internationale de l'industrie manufacturière canadienne, augmentant ainsi d'une façon significative le potentiel d'emploi.

Deuxièmement (ceci est vital bien que très difficile à réaliser au point de vue politique), nous devons reconnaître explicitement la nécessité de relancer l'économie du Québec au détriment, si nécessaire, de celle de l'Ontario. Autrement, les conséquences peuvent être préjudiciables à l'ensemble du pays, incluant l'Ontario.

Troisièmement, nous devons tendre tous nos efforts pour libéraliser le commerce mondial en général et éviter, en particulier, que la tendance actuelle au régionalisme économique ne s'installe trop profondément. Quel que soit le fruit de ces efforts, nous devons essayer d'établir des relations commerciales particulières avec les pays de la C.E.E. et le Japon afin de redonner une certaine viabilité à l'axe est-ouest sur lequel s'est construit le Canada.

La première de ces exigences est la suite essentielle, déjà trop retardée, de la *National Policy*. Cette politique avait pour but de faire du Canada une unité politique viable et une communauté industrielle moderne. Cependant, les tarifs à l'importation, qui ont constitué un apport dans ce sens, ont développé ce que l'on appelle des industries naissantes (*infant industries*), relativement non rentables à cause des faibles courses de production et d'une spécialisation insuffisante qui ont résulté en des coûts de production unitaires élevés. Ces industries sont maintenant passées à l'état d'adolescence et il est évident qu'il faut actuellement les rendre adultes.

Toutefois, il est plus facile de suggérer une telle restructuration de l'industrie que de la réaliser. Elle s'est faite dans l'industrie de l'automobile grâce au fameux accord canado-américain, mais on peut douter qu'une autre entente semblable puisse être possible avant un

certain temps⁴. Il est plus probable que nous obtiendrons ce que nous recherchons par une planification gouvernement-industrie conduisant à l'établissement d'une stratégie d'ensemble pour le regroupement d'entreprises dans de grosses unités, une spécialisation accrue en se départissant de certaines lignes de production pour se concentrer sur d'autres, etc. De telles ententes vont probablement entraîner un certain dirigisme, c'est-à-dire une forte impulsion et un droit de regard de la part du gouvernement. Elles peuvent aussi entraîner temporairement une protection accrue contre les importations pour certains produits (parallèlement à la réduction ou l'élimination des droits de douane pour d'autres) jusqu'à ce que la restructuration soit terminée et que la plupart des produits deviennent concurrentiels sur les marchés internationaux et qu'ils puissent se passer de la protection tarifaire. C'est à peu près ce qui se passe actuellement dans l'industrie du textile et on peut prévoir que des mesures semblables seront prises dans beaucoup d'autres secteurs au cours des années 1970.

Pour ce qui est de la deuxième exigence, il faut considérer deux facteurs clés. Le premier exigerait que l'on mette davantage l'accent sur le genre de mesures de restructuration que nous venons de mentionner, pour ce qui est des industries qui sont concentrées au Québec. Le second comporterait des politiques régionales différenciées quant aux investissements étrangers afin de détourner les investisseurs étrangers de l'Ontario et les diriger vers le Québec.

Malgré le large éventail d'industries au Québec, les plus importantes sont les suivantes : alimentation, textiles, vêtements, chaussures, papier, meuble, produits chimiques, aéronautique, navires, etc. Nous avons déjà mentionné les efforts entrepris pour rendre l'industrie du textile plus concurrentielle au plan international. L'industrie aéronautique et aérospatiale est toute désignée pour une consolidation semblable à celle qui a été effectuée en Angleterre sous le leadership gouvernemental. La construction navale, industrie fortement subventionnée dans tous les pays (même au Japon où cela n'est manifestement pas nécessaire) est présentement l'objet d'une attention spéciale. Cependant l'occasion la plus propice au

4. On a beaucoup critiqué cet accord dans les milieux politiques et ouvriers américains. Nous croyons, au Canada, que ceci vient d'une mauvaise évaluation des bénéfices que les États-Unis peuvent en retirer.

Québec est fournie par l'industrie des produits chimiques, surtout la pétrochimie qui a été l'objet d'études approfondies au cours des années récentes. Ces études visaient à créer les conditions d'établissement d'un important complexe pétrochimique ayant un fort potentiel d'exportation.

Il s'agit d'un secteur qui aura un impact dans l'avenir, sur les relations canado-américaines. Les États-Unis donnent actuellement une nette priorité à l'obtention de réserves de pétrole et de gaz naturel, et le Canada est nettement privilégié dans ce domaine. On peut supposer que le gouvernement canadien tirera profit de cette situation pour obtenir le libre accès au marché américain des produits du pétrole qui requièrent un degré croissant de fabrication, incluant les produits à base de pétrochimie tels les plastiques et leurs dérivés. L'industrie pétrochimique en elle-même n'utilise pas une main-d'œuvre abondante mais un complexe pétrochimique peut avoir des effets d'agglomération importants. L'emplacement de la région du delta du sud-ouest de la Hollande et du nord-ouest de la Belgique en a fait une des régions la plus industrialisée de l'Europe depuis la dernière guerre mondiale. Le port de Rotterdam est un des plus grands au monde. Cette région est située en amont de la voie fluviale Ruhr-Rhin-Rotterdam, qui constitue le point de transbordement du pétrole d'outre-mer. Si Montréal pouvait rejoindre le marché américain aussi facilement que la Hollande par rapport au marché de la Communauté européenne, elle pourrait devenir un autre Rotterdam⁵. Montréal est en effet située à l'endroit où le trafic océanique s'engage dans le réseau formé par la Voie maritime du Saint-Laurent et les Grands-Lacs, et elle possède déjà un important complexe de raffinage du pétrole qui utilise du brut en provenance d'outre-mer. Cette perspective préoccupe énormément le gouvernement canadien et certains chefs d'entreprises à l'heure actuelle.

La politique concernant les investissements étrangers

L'ensemble de mesures que nous venons de mentionner devra, croyons-nous, s'accompagner de politiques qui auront pour but de diriger les investissements directs étrangers vers le Québec plutôt

5. Une telle évolution des choses aurait évidemment des exigences politiques très complexes et à long terme. Néanmoins, aux grands maux les grands remèdes et celui-ci présente, en termes économiques, de grandes possibilités.

que vers l'Ontario. Une disposition de ce genre pose une quantité de problèmes politiques mais elle a du sens sous plusieurs aspects. Entre autres, le taux de chômage est relativement faible en Ontario et élevé au Québec, l'Ontario subit une pression sur des ressources (main-d'œuvre qualifiée, logements dans certaines régions, etc.), pression qui provoque des tensions inflationnistes alors que ce phénomène est inexistant au Québec. Mais le facteur peut-être le plus important relativement à cette proposition réside dans ce que l'Ontario est l'endroit au Canada où le nationalisme économique est le plus fort et les investissements étrangers provoquent le plus d'antipathie. Mis à part une certaine minorité radicale, le Québec n'est pas opposé à ces investissements. Ils ne se distinguent pas des autres investissements anglophones et, de toute façon, ils sont les bienvenus en tant que fournisseurs d'emplois.

Quoi qu'il puisse résulter de la politique peu rigoureuse du gouvernement fédéral concernant la mainmise étrangère, telle qu'annoncée le 2 mai, on peut croire que les mesures prises par Ottawa, ajoutées aux prises de position assez différentes sur cette question des premiers ministres Davis et Bourassa, auront pour effet d'adoucir les restrictions aux investissements directs étrangers dans certaines régions, particulièrement au Québec.

Nous avons prédit dans ce texte que le Canada s'efforcera sérieusement de remettre en marche le processus de libéralisation du commerce international qui semble avoir marqué le pas depuis le Kennedy Round. En particulier, le Canada désire sérieusement changer la tendance actuelle au régionalisme économique en Europe et ailleurs. Il ne s'agit pas d'empêcher la formation de blocs ; les efforts dans ce sens seraient vains. Nous craignons plutôt que ces blocs ne deviennent des mécanismes de détournement du commerce plutôt que d'accroissement des échanges internationaux. Nous avons déjà mentionné la nécessité de redonner à l'économie du pays son orientation est-ouest. Cette nécessité implique le rétablissement des relations outre-Atlantique avec l'Europe occidentale dans son ensemble et non seulement avec l'Angleterre. Elle implique aussi, dans le nouveau contexte mondial, un accroissement des relations avec le Japon. D'après ce que nous avons déjà mentionné, il existe de bonnes raisons d'éviter une totale dépendance nord-américaine et le Canada ne peut pas se permettre de rester en dehors des grands

blocs économiques ⁶. Il fera donc de gros efforts pour remettre en marche les négociations commerciales, aviver le rêve d'après-guerre d'une communauté atlantique, et susciter de l'intérêt pour le bassin du Pacifique comme un lieu de relations commerciales.

Puisque ces changements n'auront sûrement pas d'appui avant quelque temps en Europe, aux États-Unis et au Japon, on peut penser que le Canada s'efforcera entre temps d'établir des accords économiques de promotion du commerce et des investissements avec la C.E.E. et le Japon. Il est des plus probable que ces accords prendront la forme de programmes à long terme selon lesquels le Canada fournirait des matières premières à l'industrie européenne et japonaise en retour de certaines concessions commerciales. On peut supposer aussi que le gouvernement canadien cherchera à introduire dans ce schéma l'idée d'une augmentation graduelle du niveau de transformation sur place des matières premières avant de les expédier outre-mer.

Plusieurs raisons militent en faveur de l'acceptation de ces conditions par les Européens et les Japonais. En premier lieu, le besoin croissant de sources de matières premières, suite aux expropriations et autres problèmes encourus par les industries fournisseuses dans plusieurs pays, accroîtra nécessairement le pouvoir de négociation des pays qui peuvent assurer un approvisionnement relativement stable et soutenu. En second lieu, la pollution est devenue un problème important dans les régions aussi densément peuplées que l'Europe occidentale et le Japon. Dans plusieurs régions, il existe une résistance croissante à l'installation d'industries lourdes. Quoique le Canada ait aussi des problèmes de pollution dans certaines régions, il contient encore de vastes espaces qui ont à peine été touchés par ce que nous appelons la civilisation. Certaines de ces régions pourraient supporter un niveau de pollution qui ne mettrait pas en péril l'environnement. Les autorités japonaises, toujours consciencieuses et préoccupées par l'avenir, songent déjà à transformer en dehors du Japon une bonne partie des matières premières utilisées par leurs

6. Lorsque, il y a quelques années, les pays d'Europe occidentale non-membres de la C.E.E. ont décidé de former leur propre zone de libre échange (E.F.T.A.) ces deux blocs devinrent respectivement les *Inner Six* et les *Outer Seven*. À l'heure actuelle, il semble que le Canada soit le seul parmi les principaux pays industrialisés qui n'ait pas un marché intérieur très large (comme les États-Unis, l'Union Soviétique et le Japon) ou qui ne fait pas partie d'une zone de libre échange. Il est en danger de devenir le *Outer One*.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

industries, afin de réduire leurs graves problèmes de pollution. On ne peut guère douter qu'ils se tourneront vers le Canada, source d'une bonne quantité de ces matières premières. Les probabilités sont fortes, aussi, pour que les pays d'Europe agissent de la même façon au cours des prochaines années.

Roy A. MATTHEWS